



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'aménagement du territoire**

Le jeudi 29 avril 2021 — Vol. 45 N° 89

Étude des crédits du ministère des Affaires municipales
et de l'Habitation (1) : volet Métropole

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

2021

Commission de l'aménagement du territoire

Le jeudi 29 avril 2021 — Vol. 45 N° 89

Table des matières

| | |
|----------------------|----|
| Métropole | 1 |
| Discussion générale | 1 |
| Adoption des crédits | 17 |
| Documents déposés | 17 |

Intervenants

Mme Joëlle Boutin, vice-présidente

Mme Chantal Rouleau
Mme Filomena Rotiroti
M. Vincent Marissal
M. Enrico Ciccone
M. Pascal Bérubé
Mme Émilie Foster

Le jeudi 29 avril 2021 — Vol. 45 N° 89

**Étude des crédits du ministère des Affaires municipales
et de l'Habitation (1) : volet Métropole**

(Quatorze heures)

La Présidente (Mme Boutin) : Alors, à l'ordre, s'il vous plaît! Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'aménagement du territoire ouverte.

La commission est réunie aujourd'hui afin de procéder à l'étude du volet Métropole des crédits budgétaires du portefeuille Affaires municipales et Habitation pour l'exercice financier 2021-2022. Une enveloppe de 1 h 30 min a été allouée pour l'étude des crédits.

Alors, M. le secrétaire, y a-t-il des remplacements?

Le Secrétaire : Oui, Mme la Présidente. Mme Foster (Charlevoix—Côte-de-Beaupré) remplace M. Jacques (Mégantic); Mme Rotiroti (Jeanne-Mance—Viger) remplace M. Kelley (Jacques-Cartier); M. Ciccone (Marquette) remplace Mme Thériault (Anjou—Louis-Riel); et M. Marissal (Rosemont) remplace M. Fontecilla (Laurier-Dorion).

Métropole

La Présidente (Mme Boutin) : Merci. Nous allons procéder aux échanges entre les groupes d'opposition et la ministre par bloc d'environ 20 minutes. Je vais vous donner, là, votre temps d'emblée pour permettre à chaque groupe d'écouler graduellement son temps de parole. Le temps d'échange inclut les questions et les réponses. La mise aux voix de ces crédits sera effectuée à la fin du temps qui leur est alloué cet après-midi, vers 15 h 30.

Alors, je suis maintenant prête à reconnaître une première intervention à l'opposition officielle pour un premier bloc d'échange. Mme la députée de Jeanne-Mance—Viger, la parole est à vous. Vous disposez de 20 minutes.

Discussion générale

Mme Rotiroti : Merci, Mme la Présidente. Alors, il me fait plaisir d'être ici aujourd'hui pour discuter, avec la ministre responsable de la Métropole, concernant les enjeux qui appartiennent à la métropole. Je salue mon collègue de Marquette, qui m'accompagne aujourd'hui, ainsi que tous les gens qui accompagnent la ministre. Alors, on va rentrer dans le vif du sujet, si vous permettez, vu qu'il y a très peu de temps.

Alors, l'économie de la métropole a été durement touchée avec la crise de la COVID, ça a commencé avec un départ d'ordre sanitaire, mais ça s'est transformé rapidement en crise économique majeure. Il faut avoir un plan durable pour la relance économique et la relance surtout du centre-ville de Montréal. 50 % de l'économie québécoise, 92 % de nos travailleurs ne sont plus au centre-ville, le télétravail prend de l'ampleur. Il y a des pertes qui s'aggravent, qui dépassent le 8 milliards de dollars au niveau de la métropole.

Alors, on va aller avec une question un petit peu plus large, si vous permettez. Mme la ministre, vous, comme responsable de la Métropole, c'est quoi, vos priorités, des dossiers prioritaires, pour relancer l'économie de Montréal?

Mme Rouleau : Alors, merci beaucoup, Mme la députée de Jeanne-Mance—Viger. Permettez-moi à mon tour de saluer les gens qui sont avec moi, toute l'équipe, ainsi que la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré et vous tous, qui êtes mes collègues, les gens qui sont du secrétariat de la métropole aussi que je salue, du ministère des Affaires municipales.

Alors, à la question volet économique centre-ville, les priorités. Les priorités, c'est évidemment de s'assurer que la métropole passe très bien à travers cette crise que nous connaissons, parce que la pandémie mondiale est effectivement une crise, donc passer au travers par des mesures très rigoureuses. Que le centre-ville, qui est le coeur économique, le coeur palpitant de la culture, du tourisme pour le Québec, qui a un effet extrêmement important pour l'ensemble du Québec, puisse se remettre de cette situation, c'est donc une priorité.

Alors, pour ce faire, il y a des aides d'urgence liées à la pandémie bien sûr qui ont été déjà octroyées, puis on suit la situation de très, très près : aide d'urgence auprès des PME, aide d'urgence auprès... dans le domaine culturel, aide d'urgence auprès des commerçants, des PME, évidemment, aide à la ville de Montréal, qui a des responsabilités, et dans le cadre de Réflexe Montréal, donc responsabilités dans le cadre du réflexe et pour... et des aides... une aide qui a été ajoutée dans le cadre de la pandémie. Et des projets aussi importants, par exemple, que le REM de l'Est, que le prolongement de la ligne bleue viennent évidemment aider la métropole dans son déploiement postpandémique. On parle d'emplois. On parle de plus de 50 000 emplois qui sont un véritable levier économique pour la métropole.

La Présidente (Mme Boutin) : Mme la députée de... Jeanne-Mance—Viger. Excusez-moi.

Mme Rotiroti : Oui. Merci. Je sais que la question était très large, Mme la ministre, mais, si vous avez à prioriser un dossier pour la métropole, de qu'est-ce que je comprends, là, de votre explication, ça serait les infrastructures, comme le REM, la ligne bleue, et tout le volet touristique?

(Interruption)

Mme Rouleau : Excusez. Veuillez m'excuser. C'est toujours...

Mme Rotiroti : Il n'y a pas de quoi.

Mme Rouleau : Mais mon téléphone est fermé, mais malgré tout il a sonné. Alors, je suis vraiment désolée.

Mme Rotiroti : Pas de problème.

Une voix : ...

Mme Rotiroti : C'est ça.

Mme Rouleau : C'est à cause de la pandémie. Mais le volume était complètement fermé. Je suis désolée, Mme la Présidente.

Mme Rotiroti : Il n'y a pas de problème. Alors, si vous avez à prioriser un des sujets que vous avez mentionné pour la relance économique de Montréal? Vous avez parlé de l'industrie touristique, on va revenir un petit peu plus tard, vous avez parlé de la ligne bleue, le REM de l'Est. Alors, si vous avez à cibler un... sans parler de Réflexe Montréal, parce qu'on va retourner, parce qu'effectivement il y a une... ce Réflexe Montréal là doit être non seulement interprété dans votre responsabilité en tant que ministre de Montréal, qui est une responsabilité transversale dans tous les ministères... Mais, si vous avez à choisir une priorité pour Montréal, pour la relance économique, ça serait le tourisme, les infrastructures? C'est lequel?

Mme Rouleau : Bien, évidemment, pour la relance du centre-ville, la relance de la métropole, ce n'est pas que le tourisme. Le tourisme est important puisque 11 millions de touristes venaient régulièrement à Montréal, et la pandémie fait qu'ils ne sont plus là. La relance, elle va passer par les infrastructures, la relance va passer notamment par l'est de Montréal, où il y a des projets extrêmement... qui sont très importants, qui vont aider l'ensemble de la métropole. Alors, ça passe par les infrastructures, effectivement.

Mme Rotiroti : Alors, pendant la pandémie, on a mis beaucoup d'efforts sur l'achat local, évidemment, pour non seulement pour nos régions, mais aussi pour Montréal, on parle du Panier bleu. Est-ce que vous êtes capable de me dire combien d'entreprises ont... s'est inscrit dans ce Panier bleu là, au niveau de la métropole?

Mme Rouleau : Je n'ai pas le nombre exact du Panier bleu, là, des...

Mme Rotiroti : ...entre-temps, si... entre-temps qu'on cherche la réponse. Qu'est-ce que vous avez fait en tant que ministre de la Métropole pour inciter les entreprises de s'inscrire dans ce Panier bleu là?

Mme Rouleau : Bien, ce sont des mesures qui sont faites notamment avec le ministre de l'Économie. J'ai participé à des rencontres avec les commerçants, avec le ministre, avec les parties prenantes de l'Économie pour s'assurer que tous puissent... Mais en fait vous parlez strictement du Panier bleu, là, mais il n'y a pas que le Panier bleu comme mesure, là, c'en est une, mesure, qui fait que les Québécois ont un accès direct auprès d'entreprises québécoises, et c'est une très bonne mesure d'ailleurs, mais ce n'est pas la seule, parce qu'il y a énormément d'argent qui a été investi auprès de l'ensemble des partenaires. Et je prends en exemple. Dans... On a fait un petit exercice, là, des différents communiqués de presse qu'on a pu émettre pour annoncer des programmes, tous des programmes différents. Il y a pour 13 milliards d'investissements à Montréal pour aider cette relance, pour 770 communiqués de presse répertoriés.

Mme Rotiroti : Oui, je les ai. J'ai sorti toutes vos annonces, Mme la ministre. Évidemment, la pandémie a accentué le télétravail, a accentué l'achat en ligne, hein, évidemment. Alors, quand on regarde le centre-ville qui subit des conséquences directes de la pandémie, on voit des locaux vacants, on voit qu'il y a un délaissement de plus en plus important au centre-ville. Alors, comment voyez-vous qu'on pourrait revenir à avant la pandémie, c'est-à-dire cet achalandage de nos commerçants de centre-ville, d'inciter à des entrepreneurs d'occuper les locaux qui sont vacants présentement? C'est quoi, votre stratégie?

• (14 h 10) •

Mme Rouleau : Bien, il y a un avant, il y a un après, parce que je pense qu'il n'y a pas de doute qu'on a beaucoup appris, on apprend de cette pandémie. On sait que le télétravail, bon, en ce moment, il y a peut-être 80 % des gens qui occupaient le centre-ville qui sont à la maison. Ce ne sera pas comme ça après la pandémie, il y a un

retour qui va se faire, mais... parce que tout le monde ne peut pas rester en télétravail. On le sait très bien, on le voit très bien, il y a un retour qui va se faire, pas à 100 %. Alors, il y a des ajustements qui sont à faire. Et je suis en discussion, là, avec des gens du centre-ville justement dans cette optique-là de ce retour et réaménagement de certains édifices probablement.

Pour le centre-ville, il y a des mesures qui ont été données, en fait, de l'argent, là, il y a 50 millions de dollars qui a été attribué pour soit l'aide au loyer soit l'aide aux commerçants pour assurer une revitalisation du centre-ville. Alors, on suit la chose de très, très près avec les propriétaires, avec les propriétaires d'édifices, avec les grands sièges sociaux, avec les gens qui ont un impact au niveau du centre-ville.

Mme Rotiroti : Bien, vous parlez de l'aide. C'était bien... Vous êtes sûrement au courant de la demande que la chambre de commerce de Montréal au moment du budget, au moment du dépôt du budget, justement pour aider ces entreprises-là qui doivent repartir, mais surtout les entreprises qui ont fait faillite à cause de la pandémie. Alors, eux, qu'est-ce qu'ils demandaient, c'est un fonds de deuxième chance pour justement être capable de s'en sortir puis de repartir, parce que ce n'est pas nécessairement un commerce qui n'avait pas... Ils étaient très productifs, il y avait de l'achalandage, ils performaient très bien avant la pandémie. À cause de la pandémie, avec moins de monde, et la desserte, etc., ils n'ont pas pu survivre. Alors, ils ont fait cette demande-là, puis malheureusement ça n'a pas été retenu dans le budget de votre collègue M. Girard.

Alors, je me demandais : Est-ce que vous étiez au courant de cette demande-là et si vous avez fait des représentations en ce sens auprès de votre collègue le ministre des Finances?

Mme Rouleau : Le ministre des Finances suit de très près la situation de l'économie montréalaise du centre-ville. Il y a pour 120 millions de dollars qui ont été octroyés jusqu'à maintenant pour aider les entreprises, les PME en situation d'urgence. Alors, il y a des programmes qui ont été mis en place par le ministère de l'Économie et qui répondent le mieux possible aux besoins. Et, évidemment, il y a... il est possible que certaines entreprises ne survivent pas dans une situation comme celle-ci, mais la grande majorité, oui.

Mme Rotiroti : Vous avez mentionné le... Réflexe Montréal, la responsabilité que la ville de Montréal a à aussi revitaliser le centre-ville de Montréal, toujours en collaboration avec ses partenaires. Évidemment, on a aussi la chambre de commerce qui a fait un travail énorme avec leur... comment relancer Montréal — j'imagine que vous faisiez partie de ces discussions-là — un document qui a été très bien fait, très exhaustif, qui touche à peu près tous les secteurs possibles. On parle de 11 plans sectoriels. Est-ce que vous allez contribuer à ce plan-là par rapport à... financièrement? Est-ce qu'il y a un échéancier de ce plan-là? Est-ce que vous parlez? Parce que, vu que ça touche beaucoup de secteurs différents, et vous travaillez en transversal avec vos collègues, est-ce que c'est quelque chose qui est déjà en discussion auprès de votre gouvernement?

Mme Rouleau : Bien, comme vous le mentionnez, comme ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal, c'est un rôle très transversal, donc je travaille avec chacun des ministres qui ont un impact, une implication au niveau de la métropole, du centre-ville, avec le ministre de l'Économie, avec la ministre de la Culture, avec le Tourisme, avec la Santé, avec l'Éducation. Donc, il y a cette réflexion qui se fait. Et, effectivement, je salue le travail qui a été produit par la chambre de commerce du Grand Montréal. Et, oui, j'ai participé aux travaux de cette... de Relançons Montréal, et c'est une planification qui fait l'objet de réflexion et d'argent qui va se rajouter à cela.

Mme Rotiroti : Puis avez-vous un échéancier à nous donner? Est-ce que ce sera dans les prochains mois? On a hâte de savoir comment que...

Mme Rouleau : C'est un travail quotidien qui se fait pour s'assurer de maintenir l'économie montréalaise, maintenir l'économie du Québec. L'échéancier, bien, c'est en fonction de la fin de cette pandémie. Connaissez-vous la date?

Mme Rotiroti : Malheureusement, non.

Le 26 avril dernier, votre collègue de l'Économie, avec la ministre déléguée aux Régions, a annoncé un 50 millions sur deux ans. C'est le Programme Impulsion PME. Est-ce que vous savez, de cette enveloppe-là... j'imagine, 50 millions sur deux ans, alors ça représente 25 millions par année, combien de cet argent-là est dédié à Montréal?

Mme Rouleau : Pour Montréal, c'est... oui, il y a 8,5 qui va à la chambre de commerce, et j'ai un montant de... il n'est pas loin, là, dans mes petites notes ici, là. Pour le centre-ville, 15 millions de dollars à la ville; 8,5 à la chambre de commerce; 12,5 à Tourisme Montréal.

Mme Rotiroti : 8,5 à la chambre de commerce, 15 millions pour Montréal? Il y a quelque chose qui ne marche pas dans...

Mme Rouleau : En fait, ce sont des... Oui, c'est ça, il y a des...

Mme Rotiroti : O.K. Parce qu'on a 25 millions en tout par année, à moins que vous parliez...

Mme Rouleau : Oui, 15 millions, 15 millions à la ville. Bien, c'est 15 millions à la ville. 15 millions et...

Mme Rotiroti : O.K., en tout. C'est réparti. Bien là, vous... parce que...

Mme Rouleau : Non, il y a un... Il y a 15 millions à la ville de Montréal et il y a aussi de l'argent qui va à la Chambre de commerce de Montréal.

Mme Rotiroti : Par année, ou vous parlez toujours sur deux ans?

Mme Rouleau : Chambre de commerce, c'est le montant octroyé pour la relance du centre-ville, sur deux ans, là.

Mme Rotiroti : O.K., je veux juste bien comprendre, là, parce que c'est important, là. L'annonce, c'est 50 millions sur deux ans, ça fait que, si on divise ça en deux, là, c'est 25 millions par année. Si on prend le principe que 50 % de l'économie est à Montréal, on devrait allouer... Là, vous dites 15 millions à la ville de Montréal, 8,5 millions à la chambre de commerce, puis un autre 8 millions...

Mme Rouleau : En tout, là, il y a 75 millions qui ont été annoncés pour les centres-villes au Québec. Et il y a 15 millions attribués au centre-ville de Montréal, il y a 8,5 millions à la chambre de commerce et il y a de l'argent aussi attribué à Tourisme Montréal.

Mme Rotiroti : O.K. Parfait. Sur combien d'années, ça, Mme la ministre?

Mme Rouleau : Ça, c'est sur... C'est un programme sur deux ans? Sur un an, deux ans? Non?

Des voix : ...

Mme Rotiroti : C'est beaucoup d'argent. Il faudrait quand même savoir si... c'est quoi... C'est-tu sur un an, deux ans? C'est une grosse différence, oui.

Mme Rouleau : C'est pour aider à la relance. C'est de l'argent qui a été octroyé.

Mme Rotiroti : Ça, j'en conviens, oui. Mais c'est sur deux ans, un an, trois ans?

Mme Rouleau : C'est pour cette année. Cette année, un programme pour la relance des centres-villes, et 15 millions à la ville de Montréal pour le centre-ville de Montréal, 8,5 pour la chambre de commerce.

Mme Rotiroti : Oui, les montants, ça va, Mme la ministre. Je veux savoir si c'est sur...

Mme Rouleau : Cette année.

Mme Rotiroti : C'est annuellement, ça.

Mme Rouleau : Bien, annuellement, ça ne veut pas dire que ça sera répété l'année prochaine, c'est un montant qui est attribué pour la relance, cette année, 2021.

Mme Rotiroti : O.K. Alors, pour l'année prochaine, vous n'avez pas de prévision? Vous ne savez pas si vous maintenez les mêmes montants?

Mme Rouleau : Pour l'année prochaine, ce sera en fonction de l'évolution de la pandémie.

Mme Rotiroti : Ça peut... on peut voir probablement... non, si le besoin est là?

Mme Rouleau : Mais vous savez que, de manière régulière, chaque année, il y a de l'argent qui est attribué à la ville de Montréal, il y a...

Mme Rotiroti : Je ne parle pas de ça...

Mme Rouleau : ...un plan de développement économique de 150 millions.

Mme Rotiroti : Oui. Je ne parle pas de ça, Mme la ministre. Oui.

Mme Rouleau : Notamment, auquel on a rajouté de l'argent. D'ailleurs, on a renouvelé le 150 millions jusqu'en 2023. Et, en période de pandémie, ce qu'on connaît à l'heure actuelle, on donne de l'argent régulièrement pour aider la ville de Montréal, le centre-ville de Montréal et les organismes qui sont impliqués.

• (14 h 20) •

Mme Rotiroti : Bon, il reste une minute, alors je vais aller rapidement. Vous avez parlé de Réflexe Montréal, hein, alors c'est un statut que nous avons donné à la... Montréal, c'est-à-dire reconnaître le statut particulier de Montréal, mais non seulement ça, c'est d'avoir la capacité d'avoir toujours... de penser toujours à Montréal dans tous les différents programmes qu'on met en place.

Alors, je me demande, vous, en tant que ministre de la Métropole, comment vous vous assurez que ce réflexe est autour de la table du Conseil des ministres?

Mme Rouleau : Parce que je le dis régulièrement, je parle au nom de Montréal à chaque Conseil des ministres, à chaque occasion, et que le réflexe... Le réflexe, il doit être... il se déploie au fil du temps, il n'était pas là... Au début, lorsque ça a été créé, c'est parce que peut-être que le réflexe n'était pas si évident.

La Présidente (Mme Boutin) : Merci, Mme la ministre. Merci. Excusez-moi, je vais être assez stricte dans le temps. Nous allons maintenant procéder avec le deuxième groupe d'opposition. M. le député de Rosemont, à vous la parole. Vous disposez de 14 min 30 s.

M. Marissal : Merci, Mme la Présidente. Mme la ministre et votre équipe, bonjour. Merci d'être là, chers collègues de l'opposition, des trois oppositions. Bonjour.

Mme la ministre, je n'ai pas beaucoup de temps puis j'ai plein, plein, plein de sujets, vous pouvez vous en douter. Je vais commencer avec un truc d'actualité. Vous avez vu hier les annonces faites par vos collègues concernant la F1, la formule 1.

Vous ne trouvez pas ça étrange qu'il y a des institutions culturelles à Montréal qui font des pieds et des mains depuis des mois pour avoir de l'aide, qui sont obligées de mettre la pancarte «à vendre» ou «fermé» pour que finalement ils reçoivent un chèque pour essayer de survivre un mois de plus puis que vos collègues hier se sont garrochés pour signer encore des chèques de millions pour la F1? Vous ne trouvez pas que c'est un peu particulier comme situation?

Mme Rouleau : Alors, merci, M. le député de Rosemont. Je participais à cette conférence de presse et je suis très fière qu'on ait... qu'on soit arrivés à une entente pour prolonger la F1 de deux ans. La F1 ne peut pas être réalisée cette année encore. Mes collègues Caroline Proulx, la ministre du Tourisme, et Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie, ont habilement, là, pu établir une entente pour que la F1 soit prolongée de deux ans avec une entente pour que, puisque ça va faire deux années de suite que la F1 ne se fait pas à Montréal... F1, qui est probablement l'événement avec l'impact économique, pour la métropole et le Québec, le plus important et qui est le coup d'envoi des festivals de l'été à Montréal et le Québec. Donc, il y aura toute une promotion qui sera faite pour qu'en 2022, lorsque la F1 revient à Montréal, que les touristes reviennent à Montréal.

M. Marissal : Je ne fais pas un débat sur la pertinence ou non de tenir un Grand Prix de formule 1, là, où j'ai mes propres opinions là-dessus, là.

Mais, pour faire court, je parle plus de la contradiction, de ces salles de spectacles, notamment, à Montréal, le Club Soda, il a quasiment fallu qu'il sorte dans la rue Saint-Denis pour crier qu'il allait fermer, là, puis ça a tout pris pour qu'il ait de l'aide. Puis je pourrais vous parler de La Licorne et de bien d'autres, là, des institutions installées à Montréal depuis un grand moment, et puis que, là, soudainement, parce que la F1 réclame encore une fois plus d'argent, on a vu ce film-là, il tourne en boucle depuis je ne sais pas combien de temps, là, que, là, tout d'un coup, on sort le chéquier. Vous dites, vos collègues ont réglé ça habilement. Ils ont réglé ça avec nos millions, là, on s'entend, là. On s'entend. Vous ne trouvez pas que c'est un peu deux poids, deux mesures selon les industries?

Mme Rouleau : Dans le cas de la F1, c'est réellement un élément fort de la personnalité montréalaise. C'est aussi une entente qui a été convenue avec le gouvernement fédéral. C'est une entente prolongée de deux ans, parce que ça s'arrêterait en 2029, ça va se poursuivre en 2031. Alors, c'est la très bonne nouvelle. Et c'est un événement qui permet de mettre en valeur toute notre industrie gastronomique montréalaise, l'industrie hôtelière, l'industrie touristique.

M. Marissal : Le proxénétisme. On n'est pas d'accord sur le... Mais parlez-moi plutôt de...

Mme Rouleau : Si vous voulez aller là, vous pouvez, mais... Ça, c'est une chose avec... Nous sommes d'accord, là, on n'en veut pas, de ça. Ça, c'est clair, bon, et puis il y a des mesures qui sont prises pour que ça ne se reproduise plus, ces situations-là.

Mais je vous ferai remarquer aussi que le milieu culturel a été doté d'une enveloppe de 400 millions de dollars à cause de la crise, parce que justement des salles ont dû fermer et se réinventer, parce que le milieu culturel, en période pandémique, a dû se réinventer. Et la population a besoin de culture, la culture, c'est l'essence même de notre... de qui nous sommes, et il faut continuer à, si je peux me permettre, produire de la culture, consommer la culture. Donc, ça se fait de manière différente. Et, pour Montréal, la culture, bien, ça a représenté... jusqu'à maintenant, là, on est autour de 95 millions, 100 millions d'investissements pour aider l'industrie culturelle à Montréal.

M. Marissal : Donc, je comprends que vous, ça vous satisfait, l'aide qui a été donnée et la rapidité de l'aide qui est arrivée aux institutions culturelles montréalaises. Ça vous convient, ça vous satisfait.

Mme Rouleau : Bien, il y a toute une discussion qui s'est faite aussi, discussion à laquelle j'ai participé aussi, avec le monde culturel, avec les différentes... les musées, les salles de spectacle, les artistes, les festivals, etc. Juste vous rappeler que la métropole, par le fonds d'investissement du rayonnement de la métropole, le FIRM, finance en bonne partie les festivals. On a octroyé 80 % des enveloppes aux festivals, même si les événements ne se tenaient pas, parce qu'il y avait des frais, même si l'événement n'a pas lieu, et parce qu'il n'y avait pas de retour de la part... de retour sur... le retour de revenus, là, par la tenue de ces événements-là, parce que les gens... ce sont des événements où il y a énormément de monde, où il a achat de billets de spectacles ou de tout ce qui est périphérique. On a donc répondu aux demandes. On a été en lien, nous sommes toujours en lien constant avec soit l'industrie culturelle ou touristique ou tout ce qui est... toutes les parties prenantes, là, de l'économie de la métropole.

M. Marissal : Je vais changer de sujet parce que le temps file rapidement.

Mme Rouleau : J'ai dit 95 millions, c'est 965 millions à la culture à Montréal.

M. Marissal : O.K. Je change de sujet parce que, là, le temps file rapidement. Je vais parler du sujet du printemps, du printemps dernier, de ce printemps, j'espère, pas du printemps prochain, mais ça revient comme les perce-neige, la situation du logement, à Montréal en particulier. C'est vrai partout au Québec maintenant, on a vu des choses qu'on ne voyait pas avant, mais à Montréal, évidemment, c'est plus aigu.

Je vous lis, pour faire court, la citation de la mairesse de Montréal il y a quelques jours, en fait, il y a une semaine. Je cite : «"La situation est sérieuse et malgré toute notre bonne volonté, la ville de Montréal ne peut pas, à elle seule, venir à bout de cette crise, mais ce n'est pas faute d'essayer", a déclaré la mairesse de Montréal, Valérie Plante.» Est-ce que vous êtes d'accord avec la citation que je viens de vous lire de la mairesse Plante?

• (14 h 30) •

Mme Rouleau : Mais la mairesse Plante, la ville de Montréal n'est pas seule, parce que, justement, par le Réflexe Montréal, la ville responsable de l'habitation. Depuis ce réflexe, là, qui a été mis en place en 2018, c'est plus de 500 millions de dollars qui ont été octroyés à la ville de Montréal pour l'habitation, soit pour programme soutien... les PSL, là, programmes de soutien au logement, soit pour le fameux «backlog» des logements sociaux, s'assurer d'avoir le montant qui permet la construction de ces logements, les logements sociaux, les logements communautaires, etc. Alors, la ville a quand même des outils, et elle est responsable elle a l'autonomie en matière d'habitation, donc a les outils pour le faire, mais c'est... La réalité, c'est qu'elle les a, les outils. Et la réalité, c'est qu'elle est bien soutenue aussi par le gouvernement. Les montants, disons, statutaires sont donnés à la ville de Montréal, et, si des besoins particuliers sont pressentis, le gouvernement aide. Parce que l'objectif, c'est de ne laisser personne en plan, personne dehors, personne sans toit. Alors, le gouvernement agit promptement. Et les relations avec la ville de Montréal sont constantes.

M. Marissal : La mairesse, son parti, l'opposition, la CMM, les candidats à la mairie de Montréal, tout le monde parle de crise, c'est pour ça que je vous ai lu aussi le paragraphe, là, la citation de la mairesse, on parle de crise, là. Vous, est-ce que vous acceptez ce terme-là? Dans vos échanges avec vos interlocuteurs et interlocutrices, est-ce que vous acceptez qu'il y ait une crise?

Mme Rouleau : Je pense que ça a été discuté à plusieurs reprises, on ne parle pas de crise, on parle d'une situation qui est à régler. On donne les outils, on donne les moyens pour régler cette situation-là. Ce n'est pas de donner un qualificatif qui va régler, c'est d'être très pragmatique, si je peux me permettre cette expression qui est très importante, et c'est de donner les outils pour s'assurer que la population, l'ensemble, que toutes les familles aient un logement.

M. Marissal : Parlons d'outils, là, la ville de Montréal, la CMM demande un registre des loyers. Quand vous dites : Ils ont déjà les outils, il semble... les élus de Montréal semblent dire : Non, il vous demande de l'aider à créer un registre des loyers. Êtes-vous d'accord? Et, si oui, allez-vous porter la demande? Sinon, pourquoi vous n'êtes pas d'accord?

Mme Rouleau : La ministre de l'Habitation... Puis je tiens à vous dire qu'il y avait autour de... je pense, autour de 30 ans, ou 35 ans, 37 ans, qu'il n'y avait pas eu de ministre de l'Habitation. Il y a, donc, une ministre de l'Habitation qui gère très bien le dossier et qui a répondu à cette demande de registre. Il n'y a pas de registre. Ce n'est pas nécessaire d'avoir un registre, tel que c'est demandé.

M. Marissal : Donc, je comprends que vous ne porterez pas cette demande-là auprès de vos collègues?

Mme Rouleau : Bien, ce n'est pas une... La demande, elle a déjà... La demande par le milieu, par certaines personnes a été faite à la ministre de l'Habitation. Ce n'est pas quelque chose qui est retenu en ce moment.

M. Marissal : O.K., merci. Il me reste deux minutes. Je me suis gardé un petit cas de comté pour finir, l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, un petit cas de comté de 3, 4 milliards de dollars. Vous avez vu le reportage récemment, là. Je fais court à dessein, parce que je n'ai presque plus de temps. Êtes-vous d'accord avec moi, là, pour qu'on se mette ensemble, puis qu'on pousse, tout le monde, dans la même direction, là, puis qu'on annonce cet hôpital-là, là, bientôt, bientôt, bientôt, là, pas dans trois ans, avec un échéancier fixe, quitte à le construire ailleurs, quitte à ouvrir toutes les possibilités pour que ça se fasse? Parce que vous savez comme moi qu'il tient avec de la broche, l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont. Qu'est-ce que vous me répondez à ça et aux gens de l'est de Montréal?

Mme Rouleau : Bien, je suis bien d'accord à ce qu'on travaille ensemble et puis je peux vous assurer qu'il y a un travail très rigoureux qui est fait pour faire avancer rapidement ce dossier-là, parce qu'effectivement il y a un besoin qui est connu, qui est reconnu, et c'est plusieurs... probablement plusieurs milliards. Et ce que je peux vous dire, c'est que ça avance; ça avance, et ça avance bien. Alors, avoir votre appui pour que ça avance bien, c'est... je l'accepte avec plaisir. Mais on va dans la même direction.

M. Marissal : Vous avez tout mon appui, Mme la ministre. Je suis désolé si parfois je vais vous pousser un peu plus fort dans le dos, mais c'est parce que la ligne bleue de Montréal, ça fait 40 ans que ça avance aussi, hein?

Mme Rouleau : Et enfin ça avance.

M. Marissal : Des fois, ça avance par en arrière...

Mme Rouleau : Enfin, on y est rendus, là.

M. Marissal : Des fois, ça avance par en arrière, comme des autobus de la STM, là. Mais ça, pourquoi je vous dis ça, là, c'est qu'on ne pourra pas garder cet hôpital-là comme ça très, très, très longtemps, vous le savez, je le sais. Alors, c'est une main tendue que je vous fais.

Mme Rouleau : Et le ministre de la Santé le sait très bien aussi.

M. Marissal : Je sais. Merci.

La Présidente (Mme Boutin) : Il vous reste 20 secondes.

M. Marissal : 20 secondes. Alors, êtes-vous d'accord, vous, avec l'idée éventuellement d'aller le construire ailleurs, l'hôpital?

Mme Rouleau : Il y a des options...

M. Marissal : Ailleurs que sur le site actuel, je veux dire.

Mme Rouleau : Vous savez qu'il y a des options sur la table. Alors, ce sont ces options qui sont... Ce qu'il faut, c'est répondre le plus adéquatement aux besoins aujourd'hui et futurs de la population, et d'avoir le meilleur hôpital, et que ça se fasse rapidement. Alors...

La Présidente (Mme Boutin) : Merci beaucoup. Nous revenons maintenant vers l'opposition officielle. Mme la députée de Jeanne-Mance—Viger, vous disposez d'un autre bloc de 20 minutes.

Mme Rotiroti : Oui. Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, on va rester, toujours, dans le centre-ville de Montréal. Alors, vous savez que les entreprises québécoises ont un sérieux enjeu avec la recherche et les embauches de personnel, la main-d'oeuvre, plus particulièrement... c'est plus particulièrement vrai pour la métropole. Statistique Canada a sorti des chiffres en disant qu'on pourrait avoir jusqu'à 48 000 postes à combler, qui est une augmentation de 6 000 postes par rapport à l'année passée. Alors, vous avez... Est-ce que vous... reconnaît que l'enjeu de l'immigration pourrait venir palier à ce manque de... pénurie de main-d'oeuvre là?

Mme Rouleau : Bien, c'est reconnu que l'immigration va venir ajouter, répondre à ce besoin de main-d'oeuvre que nous avons, oui.

Mme Rotiroti : Alors, est-ce que vous avez fait... Parce que je pense que votre gouvernement n'a pas la même vision que vous, avec tout respect, Mme la ministre. Vous avez délibérément diminué les seuils d'immigration dans les trois dernières années, hein, on est passés d'en moyenne 50 000 à à peu près 40 000. Vous avez vraiment, là, je veux dire, vous avez quasiment détruit le programme PEQ qui avait un taux de réussite de 98 %. Le PEQ, là, c'est le programme Expérience québécoise, c'est le programme qui arrimait le mieux les immigrants par rapport à la pénurie de main-d'oeuvre. C'était ça, l'objectif de ce programme-là, puis vous avez mis... c'était quasiment... vous l'avez quasiment ruiné.

Alors, si vous êtes d'accord que l'immigration va répondre à ce manque... de pénurie... là, qu'est-ce que vous avez fait pour essayer de convaincre votre collègue à l'Immigration qui doit déposer son plan triennal dans quelques mois?

Mme Rouleau : Tout dernièrement, j'étais avec ma collègue de l'Immigration, justement, et avec la mairesse de Montréal... a annoncé un nouveau programme de 24 millions de dollars pour favoriser la francisation des immigrants au Québec. L'objectif du gouvernement, c'est d'accueillir les immigrants et de bien les accueillir, pas seulement que les mettre sur une feuille de papier avec un numéro, mais de bien les accueillir et qu'ils soient bien intégrés en français au Québec.

Alors, il y a eu un seuil qui avait... qui a été déterminé, à l'époque, par... bien, l'ancien ministre de l'Immigration, mais en disant, puis c'est l'objectif de la ministre actuelle : Il y a eu ce seuil, et on augmente graduellement. Mais ce qu'il faut, c'est bien accueillir puis bien intégrer la population immigrante qui vient au Québec, et pour répondre aux besoins, notamment, d'emplois que nous avons au Québec et dans la région de Montréal.

• (14 h 40) •

Mme Rotiroti : Bien, là-dessus, Mme la ministre, on est tout à fait d'accord, parce que j'ai été cheffe de cabinet à l'Immigration et j'ai participé à la mise en place du programme PEQ. Le programme PEQ, c'est tout le volet Arrima, hein, alors ça s'est fait conjointement avec le ministère de l'Emploi. Et c'était justement qu'est-ce que vous venez de dire, c'est justement ça, c'est d'arrimer, l'immigrant, quand il arrive ici, là, avec... qu'il se trouve sur le marché du travail rapidement.

Vous pouvez parler de francisation avec 4 millions, ce n'est rien comparé à qu'est-ce que nous avons investi à l'époque. On était rendus presque à 78 millions de dollars dans la francisation. Alors, très bien, on est toujours pour franciser nos travailleurs dans le milieu de travail, mais... Alors, j'ai pris en note que, pour vous, l'immigration est une solution à la pénurie de main-d'oeuvre, très bien. Alors, on verra dans la planification si ça reflète votre pensée.

Autres secteurs qui ont été très touchés par rapport à la pénurie de main-d'oeuvre, c'est la restauration et l'hôtellerie. Alors, ça, c'est des industries particulièrement où est-ce que les jeunes ont été affectés. Alors, c'est des emplois occupés par des jeunes. Et ces jeunes-là, présentement, ils ne se trouvent pas sur le marché du travail. Et, pire que ça, c'est qu'ils sont en train de se requalifier ailleurs. Alors, ça veut dire qu'ils ne pensent pas de retourner dans ces domaines-là, c'est-à-dire la restauration, l'hôtellerie, etc.

Alors, c'est quoi, votre plan pour les aider à requalifier, ces jeunes-là, et encore... Une fois que... Puis ceux qui veulent se requalifier, c'est une chose, puis je vais revenir sur la requalification, mais ces jeunes-là qui ne reviennent pas dans l'industrie, comment qu'on va... qu'est-ce qu'on va faire pour s'assurer que ces postes-là vont être comblés et par qui?

Mme Rouleau : Bon, alors, il y a... Tout d'abord, concernant l'immigration, juste vous indiquer que l'objectif, en 2021, c'est d'accueillir entre 44 500 et 47 500 immigrants. Nous avons des objectifs en 2020, la condition pandémique a fait qu'il n'y a pas eu beaucoup d'immigration. On a... on est en... On veut augmenter de 7 000 personnes, 7 000 immigrants, la perte, là, qu'on a en 2020. Donc, il faut... La ministre de l'Immigration met en place toutes les mesures pour ce faire.

Concernant la requalification, effectivement, il y a, de par les travaux qui sont effectués par le ministre de l'Emploi, des mesures mises en place pour la requalification, notamment des jeunes, il y a des secteurs d'emploi qui sont très, très en demande. Alors, des programmes de formation sont en place... mis en place par le ministre... par l'Emploi et par la ministre de l'Éducation supérieure, par le ministre de l'Éducation. Alors, tout le monde travaille ensemble. Le ministre de l'Économie est évidemment lié à ça aussi.

Alors, il y a tout un travail qui se fait pour s'assurer que les emplois soient bien comblés par les travailleurs et que les travailleurs aient la formation pour ces emplois.

Mme Rotiroti : O.K. Vous savez... Vous devez sans doute savoir que le taux de chômage auprès des immigrants, c'est élevé. C'est assez élevé, là, on est à 16,6 % qui... qui est toujours en hausse depuis votre arrivée au gouvernement. Alors, quand on dit : On veut en prendre moins pour en prendre soin, c'est sûr que vous en prenez moins. Ça, c'est de toute évidence. Prendre soin, ça reste... C'est discutable.

On parle de la... requalification des jeunes, excusez. Et là je vois dans... On a fait une demande de renseignement dans les cahiers des crédits. Et il y a un projet pilote en place. Alors, on a demandé les états d'avancement de ce mise en place... de la mise en place de projet, Qualifications Québec qui est mené par... actuellement par Qualification Montréal. On a demandé des montants investis. Et on n'a pas eu de réponse. Ils nous réfèrent... Vous nous référez au ministère du Travail. Alors, je me demande : Est-ce que vous faites partie de ce comité-là, Mme la ministre?

Mme Rouleau : Du... de comité de...

Mme Rotiroti : C'est le comité qui a été mis en place pour évaluer toute la question de requalification, entre autres pour nos jeunes travailleurs qui sont dans l'industrie, restaurants, hôtellerie. Et ils se réunissent sur une base régulière. Parce qu'on a demandé aussi votre calendrier, pour voir, justement, si vous participez à ces rencontres-là. On n'a pas de réponse. Vous nous référez au ministère de l'Emploi. Très bien, mais est-ce que, vous, vous participez à ces rencontres-là?

Mme Rouleau : Je n'ai pas participé à ces rencontres-là précises, non.

Mme Rotiroti : O.K. Alors, comment vous pouvez... bien, je... Comment vous pouvez mettre la pression, si je peux dire ça comme ça, ou faire valoir cette problématique-là auprès du ministre de l'Emploi si vous n'êtes même pas partie prenante des discussions?

Mme Rouleau : Parce que je peux avoir des comptes rendus des discussions, je peux faire... Je fais partie du Conseil des ministres, je fais partie du comité ministériel sur l'environnement et l'économie. J'ai de l'information qui me permet de poser des questions, qui me permet de faire valoir des... non seulement des points de vue, là, mais de faire... de faire avancer des dossiers. Mais je ne peux pas, physiquement, faire partie de tous les comités qui

existent au gouvernement. J'ai un rôle très transversal, oui. Je suis donc en lien avec chacun des ministres, j'ai des liens avec les dossiers, je ne suis pas dans chacun des comités.

Mme Rotiroti : Alors, je peux... Vous pouvez me confirmer, que ça soit sur l'enjeu des jeunes qui doivent se réintégrer sur le marché du travail ou que ça soit sur la prochaine planification triennale de l'immigration, que vous allez vous faire un devoir d'amener les préoccupations de la métropole auprès des deux ministres.

Mme Rouleau : Mais, lorsque, Mme la députée, j'ai à amener les préoccupations de la métropole, j'amène les préoccupations de la métropole si je... si jamais elle n'est pas considérée à sa pleine valeur. Mais je peux vous garantir cependant que la métropole est toujours au coeur des discussions parce que la métropole, comme vous savez, c'est le coeur du Québec.

Mme Rotiroti : Je comprends, Mme la ministre, mais ma préoccupation, c'est qu'on parle déjà... Pour une année, on a 6 000 postes à combler. On parle qu'on peut... Ça... On s'en va vers la hausse à des postes à combler. On a un taux de chômage au niveau de l'immigration qui est à 16,6 %. Vous dites que, dans l'année en cours, 2020-2021, on accueille 40 000 immigrants. Dans ces 40 000 immigrants là...

Mme Rouleau : C'est 44 500 à 47 500 nouveaux immigrants.

Mme Rotiroti : O.K. Même si on mettait tous ces gens-là sur le marché du travail, vous ne palliez pas à la problématique de seulement du centre-ville de Montréal. Alors, comprenez-vous pourquoi je vous dis que ça serait important que vous êtes dans les discussions quand on va faire la planification triennale?

Mme Rouleau : Je vous remercie de vouloir planifier mon temps, mais je suis en lien avec tous les ministres. Je suis en lien avec le ministre du Travail, avec... et comme tous les autres. Et, lorsqu'il y a des enjeux qui concernent la métropole, je les... Je porte ces enjeux-là, s'ils ne sont pas déjà dans la discussion. Soyez rassurée, Mme la députée, que je les amène, ces enjeux-là, là où il faut qu'ils aillent pour obtenir des résultats. Je ne fais pas que parler, je suis aussi là pour obtenir des résultats.

Mme Rotiroti : Alors, on va s'assurer de faire le suivi là-dessus, Mme la ministre.

Alors, concernant les programmes, on va rester toujours sur le volet touristique, il y a deux programmes touristiques de la métropole qui sont dédiés... il y a deux programmes dédiés à la métropole, c'est-à-dire, on a le PACTE et le PADAT. Alors, un, c'est un Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises, volet Tourisme, puis l'autre, c'est un Programme d'appui au développement des attraits touristiques. Pouvez-vous nous dire combien d'entreprises de la métropole ont fait des demandes dans ces programmes-là? Combien ont été acceptées et combien ont été refusées?

Mme Rouleau : Je pourrai vous fournir cette information-là. Évidemment, je n'ai pas l'information, là, en ce moment.

Mme Rotiroti : O.K. Ça fait qu'on prend en note que vous allez nous faire suivre...

Mme Rouleau : On vous fournira avec plaisir l'information après cette étude de crédits.

Mme Rotiroti : Parfait. Merci beaucoup. Juste pour aborder le sujet...

Mme Rouleau : Ça vous démontre à quel point je suis capable d'aller vous chercher l'information, si vous la demandez correctement.

Mme Rotiroti : Parfait. Merci beaucoup. On va être un petit peu plus précis, à ce moment-là, dans nos questions, n'est-ce pas? Le Grand Prix de Montréal, Mme la ministre, évidemment, on était... on comprend les retombées économiques, on comprend que vous avez assuré la pérennité pour deux autres années, est-ce qu'on peut s'attendre que tous les grands festivals de Montréal auront le même... vous allez consacrer le même effort pour assurer leur pérennité, comme le Festival international de jazz, par exemple?

• (14 h 50) •

Mme Rouleau : Alors, je l'ai mentionné tout à l'heure, les festivals qui ne peuvent pas avoir lieu, parce qu'il ne peut pas y avoir de rassemblement, ont vu leur financement être comblé. On n'a rien coupé, on a financé les festivals même s'ils n'avaient pas lieu. Alors, tout le monde est traité, là, sur le même pied d'égalité.

La Présidente (Mme Boutin) : Il vous reste...

Mme Rotiroti : Combien?

La Présidente (Mme Boutin) : 5 min 30 s. Ah! Allez-y, M. le député de Marquette.

M. Ciccone : Merci beaucoup. Merci beaucoup. Je vais prendre la balle au bond, je vais parler d'un sujet qui touche mes responsabilités. On en a parlé, madame... Bien, bonjour à tout le monde pour commencer. On s'est vu vendredi dernier, lors de l'interpellation, je vous avais abordé justement sur un sujet qui était le REM de l'Est. Charles Emond, le P.D.G. de la Caisse de dépôt prévoit que le projet sera rentable pour l'institution... Mais cette rentabilité... dépendra de ce que l'État consentira à verser à l'institution pour chaque passager. Et je l'ai cité.

On a vu dernièrement dans un... puis on en a parlé depuis la sortie de l'article, justement, dans *La Presse*, qu'il y avait une baisse d'achalandage de 10 % à prévoir en raison du télétravail. «Le président de la Caisse de dépôt, Charles Emond, a évoqué ce scénario mardi, mais il a bon espoir que les futurs projets immobiliers voisins des gares vont compenser.»

«M. Emond a par ailleurs appelé à la prudence sur la faisabilité de toutes les autres phases du REM proposées par le gouvernement caquiste.»

Je continue. Il va falloir que seulement 40 % à 50 % des placements prévus pour le futur REM... «Il a fait valoir que seulement 40 % à 50 % des déplacements prévus pour le futur REM seraient attribuables au travail.»

Moi, j'ai... Il faut s'attendre, avec la nouvelle réalité, Mme la ministre, que de plus en plus de personnes aiment travailler à la maison. Il y a des employeurs également qui ont dit : Tabarouette! Nos employés sont capables de travailler à la maison, ça va nous coûter moins cher, les faire déplacer, la location de bureaux, etc. Maintenant, s'il y a une baisse d'achalandage, d'après vous, quelle sera l'évaluation argent, kilométrage-passager, comme on a vu, là, à 0,72 \$ du kilomètre par passager lors du premier... la phase de l'Ouest?

Puis, pour respecter la rentabilité de 8 % obligatoire de la CDPQ, à un moment donné, si on n'arrive pas à cette rentabilité-là de 8 %, il y a quelqu'un qui va falloir qui paie, là. Est-ce que, s'il y a une baisse d'achalandage, ça risque de nous coûter plus cher pour le REM de l'Est pour combler le 8 %? Vous comprenez où je m'en vais, là, avec ça.

Mme Rouleau : Alors, tout d'abord, bonjour, M. le député, ça fait plaisir de vous revoir après ce deux heures que nous avons passé ensemble la semaine dernière et où on a discuté notamment de ce projet extrêmement... vraiment très important pour l'est de Montréal, bien sûr, parce que c'est un projet qui va permettre de désenclaver des quartiers, c'est un projet qui va permettre d'offrir enfin une mobilité adéquate à une population qui était très mal desservie.

Un projet qui va venir répondre à une situation que nous vivons, que nous vivions avant la pandémie, qui s'appelle la congestion chronique et qui existe toujours en pandémie, congestion chronique. Et je peux en témoigner, je suis sur la route, je vois, je suis dans la congestion. Elle existe toujours, malgré le fait qu'il y ait beaucoup de personnes qui soient en télétravail. Il y a certainement une transformation qui va se faire après la pandémie. Il y aura des gens qui vont continuer en télétravail, mais pas tout le monde va continuer en télétravail. Il y aura un certain pourcentage, on peut prévoir, peut-être.

Chose certaine, l'objectif d'avancer rapidement avec le transport collectif, c'est qu'il faut enlever des voitures de sur la route, il faut régler ce problème de congestion et il faut amener les gens dans un transport collectif qui sera confortable, rapide, efficace, écologique. Alors, le REM de l'Est, il répond à ça.

M. Ciccone : Je parle de l'aspect financier, Mme la ministre, oui.

Mme Rouleau : Et l'aspect financier, M. le député, n'a pas encore été finalisé. Il y a un projet qui est évalué à 10 milliards de dollars, le plus important investissement dans l'histoire du Québec, et ça se passe dans l'Est. L'investissement, le montant total, l'évaluation totale, elle est annoncée, mais toute la discussion sur le financement n'est pas terminée.

M. Ciccone : S'il reste... Je vais y revenir, mais, si jamais on arrive à un point où, justement, la participation... où on devra combler pour aller chercher la rentabilité du 8 %, qui viendrait, là, forcément de la part du gouvernement, est-ce que le gouvernement risque à un moment donné de se dire : Wo, wo! Ça va être trop gros, puis on va se retirer du projet? Est-ce que c'est une possibilité?

Mme Rouleau : L'avantage de travailler...

La Présidente (Mme Boutin) : Malheureusement, on n'a pas le temps de répondre. Je suis vraiment désolée.

M. Ciccone : On va y revenir. C'est parfait.

La Présidente (Mme Boutin) : On va maintenant céder la parole au troisième groupe d'opposition. M. le député de Matane-Matapédia, vous disposez de 14 min 30 s.

M. Bérubé : Merci, Mme la Présidente. Mme la ministre, chers collègues.

On va parler de fierté, on va parler de nationalisme. Chez nous, c'est inné. La fête nationale, c'est une tradition depuis 50 ans qu'il y a deux spectacles télédiffusés, jusqu'à l'arrivée de la CAQ. L'an dernier, ils nous prétextaient qu'avec la pandémie... un seul spectacle télévisé, pas à Montréal, à Trois-Rivières. Cette année, même chose, on s'en va dans Charlevoix. Et les indications qu'on a nous indiquent que ça sera comme ça à l'avenir. C'est le choix de votre gouvernement.

Alors, plus de spectacle à Montréal télévisé, grand spectacle. Donc, tout ce que ça faisait au plan linguistique, d'intégration sociale et culturelle, c'est une perte importante. Ma question à la ministre : Pourquoi elle est d'accord avec cette mesure? Et comment elle peut accepter ça?

Mme Rouleau : Bonjour, M. le député de Matane-Matapédia. Ça fait plaisir de vous voir. La fête nationale, l'année dernière et cette année, pour de bonnes raisons, sera télédiffusée dans des régions qui permettent de découvrir ces régions. Alors, c'est une bonne chose. Il n'est pas dit qu'il n'y aura pas de fête nationale à Montréal ni à Québec. Les fêtes nationales demeurent. Toutes les festivités demeurent. Et la... Il n'est pas dit non plus que la télédiffusion ne se fera pas à Montréal.

M. Bérubé : Mme la Présidente, j'invite la ministre à discuter avec la ministre de la Culture qui a pris la décision. Manifestement, elle a consulté la ministre de la Métropole, puis elle lui a dit non, ou elle lui a dit oui, mais le résultat, c'est que personne n'est capable de confirmer qu'il y aura le retour de la fête télévisée à Montréal en 2022. Si, dans à peu près un an, on n'est pas capable de le confirmer, c'est une perte importante. Et malheureusement ça arrive sous votre leadership. Alors, j'aurais aimé que vous puissiez me confirmer qu'en 2022 on allait avoir le retour d'une grande fête nationale télévisée pour l'ensemble des Québécois à partir de Montréal. Vous n'êtes pas en mesure de le faire. Je considère que c'est une perte. Jamais un gouvernement du Parti québécois n'aurait accepté ça. Jamais. Et c'est la différence entre votre parti et le nôtre sur les enjeux de fierté.

Alors, à moins que vous puissiez me dire le contraire, qu'en 2022 il y en aura un, parce que je sais de quoi retournent les négociations actuelles avec les producteurs, 2022 n'est pas identifié. Si c'est le cas, je me récuserai. Je dirai : Bien, j'ai erré. Mais les indications que j'ai, c'est que ça ne revient pas à Montréal en 2022. Donc, je laisse ça à la ministre de valider pourquoi la nouvelle... la nouvelle décision est celle qu'on quitte Montréal pour le show télévisé. Et, autant pour la ministre que pour son collègue du comté de Bourget, il m'apparaît que c'est une perte. Quelqu'un a gagné quelque chose, mais Montréal a perdu.

Mme Rouleau : M. le député, il y a fête nationale partout au Québec, fête nationale à Montréal. Bon, la télédiffusion, l'année dernière, s'est effectivement faite à Trois-Rivières, cette année se fait à Charlevoix. Et il n'y a rien qui indique que la télédiffusion ne pourrait pas se faire à Montréal. Donc, il n'est pas... Il n'est pas temps du tout de prétendre qu'il n'y a pas de fête nationale ou qu'il n'y a pas de diffusion.

M. Bérubé : Mme la Présidente, j'invite...

Mme Rouleau : En termes... Puis en termes de nationalisme...

M. Bérubé : Oui. Bien, ma question était terminée. Ils démontreront par les gestes.

• (15 heures) •

Mme Rouleau : Bon, d'accord.

M. Bérubé : J'invite la ministre à discuter avec Louise Harel, une femme qui a exercé un grand leadership pour Montréal, ça pourra l'inspirer, parce qu'elle est dans ce dossier-là et elle partage mon opinion là-dessus. Deuxième question, parlons de l'est de Montréal.

Mme Rouleau : ...avec Mme Louise Harel.

M. Bérubé : Oui, mais je pense...

Mme Rouleau : Je suis en lien avec Mme Harel, je suis en lien avec les différents partenaires, M. le député.

M. Bérubé : Donc, elle vous a probablement dit ce que je vous ai dit, puis elle n'a pas plus de réponses avec vous que vous en avez avec moi.

Dossier logement. Question simple. Vous êtes députée de Pointe-aux-Trembles, vous avez un collègue qui est député de Bourget, vous avez le privilège de représenter la région montréalaise, l'est de Montréal, selon vous, comme députée de Pointe-aux-Trembles, ex-conseillère municipale, ex-mairesse d'arrondissement, est-ce qu'il y a... Puis là, êtes-vous capable de dire à vos concitoyens qui habitent votre circonscription qu'il n'y a pas de crise de logement à Montréal?

Mme Rouleau : On ne parle pas, M. le député, de crise de logement, on dit qu'il y a, en fait, des secteurs où il y a des difficultés. Il y a une question d'offre et de demande, il y a une question de pandémie qui vient colorer la situation, et à laquelle on répond, parce qu'il n'y a personne qui va être laissé pour compte, il n'y a personne qui va être laissé dehors. On ne veut pas que personne ne soit laissé dehors. Et ma collègue la ministre de l'Habitation et des Affaires municipales travaille, met en place des mesures pour qu'on puisse répondre adéquatement aux besoins des familles, de toutes les familles, incluant bien sûr dans mon comté.

M. Bérubé : D'accord. Donc, des citoyens qui viennent vous voir dans votre bureau de circonscription de Pointe-aux-Trembles avec des situations, là, de toute nature, qui ne trouvent pas de quatre et demi abordable, convenable pour leur famille, vous leur dites : Il n'y a pas de crise du logement.

Je n'en rajoute pas plus là-dessus parce que, la suite de l'histoire, c'est vos concitoyens qui vont vous la dire. Donc, pour Bourget, pour Pointe-aux-Trembles et pour toute autre circonscription où la CAQ tenterait de passer ce

message-là, je pense que c'est les citoyens qui vont vous apporter cette réponse-là : Il y a une crise du logement, c'est évident, c'est... Et j'ai l'impression que la ministre, qui a été une mairesse très appréciée dans l'est de Montréal dans son autre vie aurait pu le dire, ça, mais que ça semble être une consigne du gouvernement du Québec de dire : Écoutez, dites-le pas, parce que ça va coûter cher puis c'est un aveu qui va nous... changer notre positionnement. Alors, je le regrette franchement, parce que je suis convaincu que la ministre, qui est une progressiste qui connaît très bien Montréal, qui a exercé un leadership, elle le constate, mais je ne vous demande pas d'aller plus loin, je ne voudrais pas vous mettre en porte-à-faux avec les consignes officielles.

Toujours dans l'est de Montréal, le Stade olympique, j'ai eu le privilège d'être son ministre responsable, Espace pour la vie, c'est un endroit fantastique à valoriser, notamment pour le quartier Hochelaga-Maisonneuve, et je veux parler au nom de ce quartier que je connais bien, j'y passe beaucoup de temps, ma conjointe y habite. On parle de construire un nouveau stade à Montréal, en tout cas, il y a des promoteurs qui veulent. Et il y a des promoteurs qui ont la chance, eux, d'avoir accès au premier ministre, de l'avoir rencontré, puis le premier ministre est ouvert à construire un nouveau stade. Considérant l'actif important que représente le Stade olympique, qu'il faut valoriser dans l'est de Montréal, ce n'est pas plus compliqué pour les gens de l'ouest de Montréal d'aller jusqu'à Pie-IX que l'inverse, alors êtes-vous d'accord qu'il y a un stade qu'il faut prioriser, c'est le Stade olympique, puis qu'on n'a pas vraiment besoin d'un deuxième stade à Montréal dans le bassin Peel?

Mme Rouleau : Le Stade olympique est important, évidemment, ça fait partie de l'emblème de la métropole, on voit le stade sur toutes les photos, les dessins de Montréal, fait l'objet de... va faire l'objet de certaines réfections d'ailleurs, là, dans le budget de cette année, prévues par ma collègue la ministre du Tourisme, responsable du Stade olympique, Caroline Proulx. Donc, le stade demeure le stade.

Et de par le changement de loi qui fait qu'il y a maintenant une société de développement du Stade olympique, là, je ne sais pas si j'ai le terme exact, mais c'est vraiment une société qui a été créée pour toute la revalorisation de ce monument important. Donc, le stade est important.

Des promoteurs veulent le retour du baseball à Montréal, voient le baseball au bassin Peel. On va attendre la suite, il n'y a pas de position qui est prise.

M. Bérubé : Vous n'avez rien contre, vous, comme députée de l'est de Montréal, vous n'avez rien contre qu'on construise, avec des fonds publics, un nouveau stade dans l'ouest de la ville quand on a le Stade olympique, qui est un actif fantastique pour le Québec, Montréal et l'est de Montréal, c'est votre position?

Mme Rouleau : Il y a des possibilités sûrement... Bien, en fait, que le baseball revienne, moi, ça me plaît. Qu'il y ait un stade, on verra ce qui se passera, mais il y a des promoteurs qui proposent ce site qui pourrait être un élément de développement assez important pour le centre-ville de Montréal aussi.

M. Bérubé : O.K. Mme la Présidente, moi, je rêve que des promoteurs de logement social aient le même accès au premier ministre que des promoteurs de nouveau stade, ça, là, ça me ferait plaisir de voir ça. Parce que l'accès a été immédiat, hein, il y a quelques milliardaires qui ont demandé à avoir accès au premier ministre, ils ont accès. Le FRAPRU n'a pas accès souvent au premier ministre. Le Mouvement pour une démocratie nouvelle, là, qui vient d'apprendre, là, qu'une réforme du mode de scrutin, très populaire à Montréal, ça n'arrivera pas non plus, puis ils n'ont pas de rencontre avec le premier ministre, donc j'aimerais aussi que ces gens-là aient accès.

Je veux parler de la situation de l'éducation postsecondaire à Montréal. La ministre a indiqué qu'elle est à la table du Conseil des ministres, qu'elle est là où se prennent les décisions. On est là pour la reddition de comptes, je veux parler du projet de loi n° 61. Il y a des cégeps partout au Québec, y compris dans ma circonscription, le petit cégep de Matane, mais de tous les cégeps au Québec, c'est le cégep Dawson qui remporte le pactole. Le plus grand cégep au Québec, 10 000 étudiants, avec un très grand nombre d'allophones et de francophones, mais c'est le seul qui obtient des millions et des millions pour agrandir son campus, puis plus que ça, c'est dans le projet de loi n° 61, alors il fallait accélérer en plus. Tous les D.G. des cégeps de Montréal et d'ailleurs vont vous dire : Mais pourquoi eux? Et le symbole que ça envoie à Montréal, où le français est menacé, est épouvantable. Et quand je vois cette décision, et qu'on accepte, à la Coalition avenir Québec, de reconduire un projet issu du Parti libéral, je ne suis pas surpris des libéraux, je suis surpris de la CAQ. Et de nombreux observateurs sur le dossier linguistique vous diront qu'on ne peut pas être crédible en langue quand on envoie un symbole aussi fort où le gouvernement contribue, contribue à augmenter l'attraction de l'anglais à Montréal. Je n'aurai pas accès avant 25 ans à ce que vous avez dit au Conseil des ministres là-dessus, mais j'espère être là pour voir que vous avez manifesté votre opposition à ce qu'on puisse financer celui-là bien avant le cégep Maisonneuve, bien avant le cégep Ahuntsic ou cégep Rosemont. C'est une très mauvaise décision, selon moi, mais peut-être que vous pouvez me convaincre que c'est une bonne décision puis pourquoi, vous, vous êtes pour.

Mme Rouleau : Alors, M. le député, 850 millions de dollars sont prévus pour la rénovation, l'agrandissement des cégeps à Montréal. Il y a plusieurs cégeps, la majorité des cégeps sont francophones. C'est un devoir évidemment que de faire en sorte que nos cégeps offrent un environnement adéquat aux étudiants et que ce soit nos cégeps francophones évidemment. Ce n'est pas que le cégep Dawson est priorisé. Il existe, il est là, il fait partie de l'ensemble des cégeps de l'île de Montréal et c'est le cégep, au Québec, où il y a le plus grand déficit. Alors, qu'il y ait une aide potentielle, parce qu'il n'y a pas encore de priorisation puis il n'y a pas encore de... le dossier n'est pas encore avancé, il n'y a absolument rien qui a été approuvé pour le cégep Dawson....

Une voix : ...

Mme Rouleau : Non.

La Présidente (Mme Boutin) : ...secondes à l'échange.

• (15 h 10) •

M. Bérubé : Mme la Présidente, je m'inscris en faux, je me suis trompé, c'est le projet de loi n° 66, il a été priorisé à la demande du cégep Dawson. Donc, pourquoi il faut rallonger le cégep Dawson? Parce qu'on n'arrête pas de permettre aux allophones puis aux francophones de gonfler le nombre, d'avoir les meilleurs étudiants au détriment d'autres cégeps, notamment à Montréal.

Pour moi, c'est la pire décision au plan linguistique, à Montréal, qui a été prise, et votre gouvernement l'a prise. Et je n'arrive pas à croire pour qui on fait ça, parce que je n'ai jamais la réponse de qui poussait tant pour que ça arrive dans le projet de loi n° 66. Et, pour moi, je vais citer un auteur que le premier ministre aime beaucoup, Mathieu Bock-Côté, c'est une trahison linguistique, ce n'est rien de moins que ça, et je m'attendais à plus d'un gouvernement autoproclamé nationaliste.

Mme Rouleau : Le cégep Dawson...

La Présidente (Mme Boutin) : Merci beaucoup. Malheureusement, c'est tout le temps qu'on avait pour ce bloc. Nous revenons pour un dernier bloc avec l'opposition officielle qui dispose de 18 minutes. Député de Marquette, c'est à vous la parole.

M. Ciccone : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, je vais continuer sur le REM de l'Est. On s'est parlé vendredi dernier, et le fameux 2,2 milliards, là, sur lequel on avait touché, qui est inclut dans l'enveloppe globale, là, pour les deux projets du REM, qui est dans la colonne hors PQI, à la page a12, je vous cite, Mme la ministre, lors de l'interpellation : « Concernant le 2,2 milliards qu'on retrouve dans le PQI, ça, c'est une réserve qui a été faite pour des projets de transport collectif qui sont à l'étude à l'heure actuelle [...] des projets qui pourraient voir le jour dans la région, dans la grande région métropolitaine, pour compléter l'ensemble du réseau.»

Ma question est bien simple, Mme la ministre est-ce qu'une partie de ce montant-là pourrait servir au prolongement manquant, de l'aéroport à la gare intermodale de Dorval, pour venir connecter le train d'Exo, Via Rail, la STM et, éventuellement, le train à très grande vitesse annoncé dans le budget fédéral?

La Présidente (Mme Boutin) : À vous la parole, Mme la ministre.

M. Ciccone : Point d'interrogation.

Mme Rouleau : Point d'interrogation. Ah! O.K. J'attendais la fin de votre phrase, là, puis...

M. Ciccone : Point d'interrogation.

Mme Rouleau : O.K. Le 2,2 milliards est prévu pour des projets qui sont à l'étude à l'heure actuelle. Pour ce qui est de cette demande, là, que vous avez déjà formulée, là, de Via Rail, qui a été formulée par le maire de Dorval aussi, bon, pour ce secteur-là, le ministre des Transports fédéral a fait faire une étude là-dessus, nous n'avons pas l'étude et nous n'avons aucune demande, là, il n'y a pas de discussion avec le fédéral, à savoir est-ce que ça va de l'avant. C'est d'abord le fédéral qui va prendre cette décision, et nous n'avons pas demandé à la Caisse de dépôt d'aller vers la gare de Via Rail parce que plusieurs institutions fédérales sont réellement au coeur de cette situation.

M. Ciccone : Merci. Mais, en même temps, c'est quand même... ça fait quand même partie d'un projet qui est québécois, tu sais, on a galvaudé justement l'aspect fédéral, là, dans le projet du REM, là, alors qu'on sait que l'ADM a eu de la difficulté, une difficulté financière avec la pandémie. Quand on a eu besoin... on fait une demande au niveau du gouvernement provincial, votre parti, on a dit rapidement : Mais ça, c'est fédéral, c'est des terres fédérales, que le fédéral s'arrange avec ça. Le ministre de l'Économie a vu différemment parce que lui est venu aider l'aéroport de Montréal. Vous étiez à une grosse annonce, il n'y a pas si longtemps, l'aéroport, vous étiez... vous avez dit, je vous cite encore, là : « Interrogée sur la possibilité de prolonger le REM jusqu'à la gare intermodale de Dorval, la ministre — vous — est demeurée prudente. "C'est un dossier éminemment fédéral..."»

Mme la ministre, considérez-vous que le REM de l'Ouest est un projet fédéral, ou c'est un projet québécois, le REM, une fierté québécoise?

Mme Rouleau : Bien, le REM, en général, c'est une fierté québécoise et le gouvernement fédéral y contribue financièrement. Pour ce qui est de l'aéroport de Montréal, là, juste vous rappeler que l'aéroport de Montréal avait décidé de construire, de défrayer elle-même tous les coûts liés à cette station à l'aéroport. La pandémie a fait qu'il y a eu... l'aéroport a eu certaines difficultés puis des arrangements ont été pris pour des prêts à l'aéroport. Alors donc, le REM, oui, c'est une fierté québécoise, bien sûr.

M. Ciccone : Alors, si on considère que c'est une fierté québécoise, le REM, pour venir... justement, c'est un réseau structurant, le REM, il faut venir chercher les autres transporteurs également et les autres services. L'ADM est d'accord avec le prolongement du 700 mètres. Le fédéral semble être d'accord aussi parce qu'ils ont mis 2 millions de dollars pour faire une étude. On voit que la ville est d'accord également. On attendait, là, de voir comment le gouvernement provincial était pour... pour se positionner.

Hier... Mardi, j'avais des crédits avec le ministère des Transports, et je vais le citer parce que j'adore citer les gens : « De l'autre côté, de dire qu'on ne s'intéresse pas à la connexion de la gare de Dorval... J'ai eu, puis je vous l'avais déjà mentionné, des discussions avec Marc Garneau et M. Alghabra en lui disant à quel point cette connexion était importante. [...] Peu importe, là, de quelle façon, là, que cette connexion se fera, je pense qu'il serait important qu'on n'oublie pas cette portion de la gare [intermodale.] » Et il a même mentionné que le tunnelier était pour être là. Il fallait prendre une décision. C'est sûr que c'est un projet québécois, vous me l'avez dit. J'ose espérer que vous allez être partie prenante et vous allez... vous allez aider et mettre la main dans votre poche pour ce 700 mètres-là, Mme la ministre. Point d'interrogation.

Mme Rouleau : Non. Là, c'était un point d'exclamation.

M. Ciccone : Ah! On va vous donner un point d'exclamation. Bien oui ou non, tout simplement, ou on va regarder ça, ou je ne sais pas.

Mme Rouleau : Bien, on peut regarder à nouveau quelle est la position du ministre actuel sur la... du ministre fédéral actuel à partir des études qui ont été réalisées.

M. Ciccone : Ce que j'entends, c'est que vous êtes ouverte.

Mme Rouleau : Bien, moi, je veux bien faciliter la mobilité. Est-ce que c'est d'un REM dont il s'agit? Je ne sais pas.

M. Ciccone : O.K. Parfait. On avance, Mme la ministre. On avance. Je veux vous amener... Je vous ai parlé de Rivière-des-Prairies la semaine passée, vendredi dernier, je veux revenir sur Rivière-des-Prairies. On met les choses en contexte, puis corrigez-moi si j'ai tort, vous êtes la spécialiste de Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles parce que vous avez été mairesse. Il y a à peu près 115 000 de population si je ne me trompe pas.

Mme Rouleau : Pour l'ensemble de Rivière-des-Prairies...

M. Ciccone : Pour l'ensemble. Exactement.

Mme Rouleau : ...et Pointe-aux-Trembles, là, 111 000.

M. Ciccone : O.K. Parfait. On parle à peu près 58 000, à peu près 60 000 habitants à Rivière-des-Prairies. Pointe-aux-Trembles, c'est à peu près 50 000, 52 000 à peu près, hein, c'est ça?

Mme Rouleau : Moitié-moitié.

M. Ciccone : C'est un petit peu plus à Rivière-des-Prairies. Oui, un petit peu plus, un petit peu plus.

Mme Rouleau : Mais en fait, là...

M. Ciccone : Mais je n'ai pas terminé ma question...

Mme Rouleau : ...en réalité, là, il y a Rivière-des-Prairies, la Pointe-de-l'Île puis... et Pointe-aux-Trembles.

M. Ciccone : Je n'ai pas terminé, je n'ai pas terminé. On parle de trois à quatre stations qui va... du REM de l'Est qui va aller dans votre comté. On parle d'une station à l'extrémité ouest de Rivière-des-Prairies. Pourquoi considérez-vous correct d'avoir trois ou quatre stations chez vous, dans votre circonscription, qui dessert l'entièreté du comté, et qu'à Rivière-des-Prairies qui est enclavé... a seulement une station à l'extrémité ouest? Et vous leur parlez, pour combler le manque à gagner, de voie réservée. Trouvez-vous ça juste? Point d'interrogation.

Mme Rouleau : L'objectif du REM de l'Est, c'est de desservir adéquatement la population. C'est d'offrir à la population un réseau qui va entrer dans le secteur de l'est de Montréal, dans des secteurs qui étaient très mal desservis. Le REM, c'est comme le métro, vous n'avez pas le métro au coin de chaque... à chaque coin de rue. Ce qui est important, c'est d'amener les gens le plus rapidement possible, le mieux possible à cette infrastructure qu'on met en place. Si le REM se rend à Rivière-des-Prairies, c'est parce que nous avons voulu que cette population soit bien desservie. Puis j'entends bien que des gens veulent l'avoir le plus loin possible, et je l'entends beaucoup ailleurs, tout le monde voudrait avoir le REM jusque chez eux.

• (15 h 20) •

M. Ciccone : Mais la ministre... il faut comprendre que Rivière-des-Prairies est enclavé, là. Ils sont enclavés. Vous savez ce que ça amène, un quartier qui est enclavé. Je vous ai amenée... je vous ai invitée dans mon quartier qui est enclavé, dans le quartier Saint-Pierre, vous avez accepté mon invitation que j'ai... Que je vous remercie d'ailleurs pour avoir écouté les groupes concernés. Mais, en même temps, vous savez ce que ça donne. Allez un peu plus loin et rajoutez une station, quitte à en enlever une à Pointe-aux-Trembles... Puis on est content pour les gens de Pointe-aux-Trembles, là, comprenez-moi bien, on est heureux pour les gens de Pointe-aux-Trembles, mais, en même temps, il faudrait peut-être le considérer aussi pour bien servir cet endroit de la ville de Montréal qui est très enclavé. Je veux changer de registre...

Mme Rouleau : M. le député. Non, mais permettez-moi de vous répondre, là.

M. Ciccone : Oh! j'ai-tu dit quelque chose de...

Mme Rouleau : Bien, permettez-moi de vous dire que le REM se rend à Rivière-des-Prairies.

M. Ciccone : À l'extrémité ouest.

Mme Rouleau : Il se rend à Rivière-des-Prairies, dans un coin central, facile d'accès pour la population.

M. Ciccone : Merci, madame...

Mme Rouleau : Il ne s'agit, M. le député, que de mettre une voie réservée, effectivement, sur Maurice-Duplessis, pour compléter le réseau, ce qui va permettre à la population entière de Rivière-des-Prairies d'avoir accès au REM, plus... et plus.

M. Ciccone : Merci. Merci, Mme la Présidente. On comble le manque à gagner par une voie réservée, mais on met des stations...

Mme Rouleau : ...

M. Ciccone : Mais non, je n'ai pas terminé, je n'ai... C'est mon temps, voyons, madame...

La Présidente (Mme Boutin) : ...ça allait quand même bien.

Mme Rouleau : ...jamais, M. le député, on ne se serait rendu à Rivière-des-Prairies s'il n'avait... s'agit que de votre gouvernement...

M. Ciccone : ...

La Présidente (Mme Boutin) : Bon, il reste 7 min 20 s à l'échange, je vous invite à revenir dans votre cordialité. Ça allait bien, on continue. Allez-y, M. le député.

M. Ciccone : Merci beaucoup. Je vais vous parler d'un autre élément, parce que lors de notre interpellation, encore une fois, Mme la ministre, de vendredi dernier, vous avez fait référence à vos demandes au gouvernement, et vous en avez justement parlé, là, au gouvernement, que quand vous étiez mairesse de Pointe-aux-Trembles et Rivière-des-Prairies, vous avez adopté une motion, en 2014, je vais lire des parties, là, ça fait...

Motion demande d'ajout nouvelle voie d'accès de l'autoroute 25 : Les citoyens de notre arrondissement... et que ceux-ci sont mal desservis depuis la construction de ce nouveau tronçon. Je ne lirai pas toute la motion, là, ça a été unanimement résolu. Alors, ma question, parce que, là... Ici, c'est écrit, là, que Pointe-aux-Trembles exige du gouvernement du Québec et de la concession A-25 l'ajout, sur l'autoroute 25, d'une nouvelle voie d'accès. Ma question, est-ce que... n'est-ce pas... la question n'est pas est-ce que vous allez le faire, mais vous l'avez exigé, alors à quand le début des travaux, justement, pour la nouvelle voie d'accès de l'autoroute A-25? Parce que vous êtes au pouvoir, maintenant, vous avez tous les pouvoirs.

Mme Rouleau : Alors, avant de répondre, juste vous préciser encore, pour répondre à vos... à ce que vous avez dit tout à l'heure, là, je vous le dis, je le réitère, s'il n'eût été de notre gouvernement, ce transport collectif structurant ne se serait jamais rendu à Rivière-des-Prairies, même si vous avez un député de LaFontaine qui est là depuis assez longtemps pour...

M. Ciccone : Ce n'est pas ma question.

La Présidente (Mme Boutin) : ...député, ce ne sera pas long. Laissez-la répondre.

Mme Rouleau : Assez longtemps pour porter, à l'époque où il était au gouvernement, les demandes qui ont été faites, demandes... Et à ce moment-là, oui, à ce moment-là, il aurait pu faire des démarches auprès de son

gouvernement puisqu'il était, je pense, associé au ministre des Transports, il aurait pu aider à faire évoluer ce dossier-là, auquel je crois toujours, sur lequel je continue à travailler, M. le député, dans des circonstances nouvelles, et parce qu'il y a certains développements depuis. Alors, je continue à travailler ce dossier-là, il y a un conseiller municipal qui m'interpelle régulièrement là-dessus, et nous sommes en lien, le ministère des Transports est en lien avec la ville de Montréal sur ce dossier-là. Un comité a été créé exprès pour faire évoluer ce dossier, ce qui n'existait pas à l'époque de l'ancien gouvernement.

M. Ciccone : Merci beaucoup. La séance extraordinaire du mardi 4 avril 2017, implantation de bretelles d'accès, autoroute 25, il est proposé par Mme la mairesse, vous, Mme la ministre. On parle encore ici de bretelles entre le boulevard Henri-Bourassa et le boulevard Perras, ce qui cause une importante congestion pour les citoyens prairivois. Le ministère des Transports du Québec reconnaît la faisabilité technique durant les heures de pointe... occasionne des inquiétudes légitimes quant à la sécurité de ce tronçon et en cas d'incident majeur. 2017.

Questions bien simples, je vais vous les poser en rafale, il ne me reste pas beaucoup de temps. Est-ce que la congestion a disparu miraculeusement depuis le 1er octobre 2018? Est-ce que le MTQ reconnaît toujours la faisabilité du projet? Est-ce qu'encore aujourd'hui il y a encore des inquiétudes légitimes à la sécurité? Et je dirai ceci avant de vous passer la parole, que dans le *Journal Métro* 2017, vous, Mme la ministre, vous avez dit : On espère toujours une réalisation d'ici 2020. C'est très réaliste.

Mme Rouleau : Alors, nous sommes en 2021, M. le député, et des annonces importantes comme celle du REM de l'Est, qui se rend à Rivière-des-Prairies, ont été faites. Donc, M. le député, vous nous permettrez de prendre en compte l'ensemble des nouveaux événements de ces projets extrêmement importants, structurants pour l'est de Montréal, pour Rivière-des-Prairies, pour Pointe-aux-Trembles, pour Montréal-Nord, pour Anjou, pour Saint-Léonard notamment, et plus encore, là, parce que prenons tous les arrondissements, là, jusqu'au centre-ville qui vont bénéficier de ce nouveau mode de transport. Et cette problématique qui avait été identifiée à l'époque, aujourd'hui, on la regarde toujours, là, puis je vous dis... Bon, vous ne voulez pas de réponse, je ne vous en donnerai pas.

M. Ciccone : Non, non, mais c'est parce que je n'en ai pas de réponse, Mme la ministre, parce que ce que je constate...

Mme Rouleau : Bien, je vous dis qu'on est en... on travaille sur ce dossier-là puis on le fait...

La Présidente (Mme Boutin) : ...qu'il reste 2 min 16 s au bloc.

M. Ciccone : Ce que je comprends, ce que je comprends Mme la ministre, c'est qu'en 2014, 2016, 2017, c'était une priorité. Le gouvernement qui était là n'avancait pas. Ça fait trois ans que vous êtes là, Mme la ministre, presque trois ans, et ça n'a pas bougé, ça ne semble plus être une priorité présentement pour Pointe-aux-Trembles et Rivière-des-Prairies. Mais je vais terminer sur un point un peu plus...

Mme Rouleau : Jovial?

M. Ciccone : ...jovial, effectivement. Je vous cite encore, lors de l'interpellation de vendredi, vous avez dit : Alors, avec ce désenclavement des quartiers, vous savez, c'est ce que des quartiers enclavés... vous savez, ce que des... ce sont des quartiers enclavés parce que, probablement, M. le député — moi — vous avez votre meilleur alliée devant vous. Mme la députée, qu'est-ce que je peux faire? Qu'est-ce que mon collègue de LaFontaine peut faire pour Rivière-des-Prairies? Et qu'est-ce que je peux faire pour désenclaver Saint-Pierre et porter main forte à vous aider à ce que ça aille plus vite?

Mme Rouleau : Bien, nous allons poursuivre nos discussions, M. le député.

M. Ciccone : Allez-vous nous inviter?

Mme Rouleau : À quel moment?

M. Ciccone : Bien, on s'offre à vous, à vous aider. Vous avez dit : Je suis votre meilleur alliée. Alors, je vous prends comme alliée. Qu'est-ce qu'on peut faire pour vous aider? On est disponibles pour vous parler des enjeux, moi, à Saint-Pierre, qui est enclavé, désert alimentaire, précarité, pauvreté, c'est la même chose du côté de Rivière-des-Prairies qui a besoin d'aide, d'être désenclavé.

Mme Rouleau : Ce n'est pas tout à fait la même situation, là, parce que je reconnais... Puis j'y travaille à votre dossier, d'ailleurs, là, parce que je considère que c'est quelque chose... il faut vraiment trouver des solutions. Alors, j'y travaille, ça, je peux vous le dire, de votre côté, là, chez vous, là.

Et pour ce qui est de Rivière-des-Prairies, bien, le REM se rend à Rivière-des-Prairies, ce qui ne serait jamais arrivé si je n'avais par proposé cette solution au gouvernement et à la Caisse de dépôt, dois-je dire.

D'autre part, la question de la 25, on y travaille, M. le député, mais on prend en contexte l'ensemble des éléments parce qu'il y avait des propositions qui ne pouvaient pas fonctionner.

La Présidente (Mme Boutin) : Merci.

Mme Rouleau : Si ça n'a jamais été fait, c'est parce que ça ne pouvait pas fonctionner. Alors là, on trouve des solutions autres.

La Présidente (Mme Boutin) : Merci beaucoup, Mme la ministre. Alors, c'est tout le temps qu'on avait pour nos blocs d'échange.

Adoption des crédits

Le temps alloué à l'étude du volet Métropole des crédits budgétaires du portefeuille Affaires municipales et Habitation étant presque écoulé, nous allons maintenant procéder à la mise aux voix de ces crédits. Pour les crédits du programme 5, intitulé Promotion et développement de la région métropolitaine, M. le secrétaire, veuillez procéder à l'appel nominal, s'il vous plaît.

Le Secrétaire : Pour, contre, abstention. Pour les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement, Mme Foster (Charlevoix—Côte-de-Beaupré)?

Mme Foster : Pour.

Le Secrétaire : Pour les membres de l'opposition officielle, Mme Rotiroti (Jeanne-Mance—Viger)?

Mme Rotiroti : Contre.

Le Secrétaire : Contre.

La Présidente (Mme Boutin) : J'avais... je voulais également préciser que vous vous étiez engagée, lors, je crois, du premier bloc d'échange, à fournir des renseignements aux membres de la commission. J'imagine que vous allez pouvoir leur envoyer ça, aux membres de la commission, par la suite.

• (15 h 30) •

Mme Rouleau : Oui. Je pourrais répondre maintenant. C'est concernant Le Panier bleu?

La Présidente (Mme Boutin) : Oui, c'est bien ça.

Mme Rouleau : Alors, 5 000 entreprises montréalaises sont inscrites au Panier bleu.

Mme Rotiroti : ...le comité, vous avez dit que vous ne participez pas à ça...

La Présidente (Mme Boutin) : La séance est terminée, mais je vous invite à fournir les renseignements, là, par écrit, là, aux membres de la commission, ça va être apprécié.

Documents déposés

En terminant, je dépose les réponses aux demandes de renseignements de l'opposition.

Et, compte tenu de l'heure, la commission ajourne ses travaux au mardi, 4 mai, à 15 h45, où elle entendra l'étude du volet Capitale-Nationale des crédits budgétaires du portefeuille Affaires municipales et Habitation. Merci à tous pour votre collaboration, et je vous souhaite une excellente fin de journée.

(Fin de la séance à 15 h 31)